

## **Appel à la mobilisation :**

### **Contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal.**

Le projet de transformation de La Poste en société anonyme semblait, aux yeux de ses promoteurs, couler de source et ne rencontrer aucun obstacle.

On constate aujourd’hui que la mobilisation des salariés, de leurs syndicats, de nombreux partis politiques, d’associations et de médias a déclenché un mouvement d’opinion grippant un plan de communication trop bien huilé.

La création du Comité national de mobilisation est l’expression de ce mouvement d’opinion. Dès lors, l’annonce par l’Elysée de la mise en place d’une commission « ad hoc » peut être interprétée comme une mise entre parenthèses provisoire du dogmatisme libéral affiché depuis des semaines.

En tout état de cause, cette commission ne saurait répondre à elle seule aux problèmes posés ni indiquer la voie à suivre pour La Poste. Il n’échappera non plus à personne qu’il s’agit d’une opération visant à calmer le jeu et canaliser le mécontentement. Le fait que ses travaux doivent se conclure le 30 novembre en limite déjà l’ambition. C’est un alibi, un sas de décompression et de diversion. Quant à l’efficacité de ce type de démarche, chacun sait que quelle que soit la qualité du travail fourni, rien n’oblige un gouvernement à suivre à la lettre les préconisations établies.

Le pouvoir ne renonce pas à la privatisation de La Poste. Enfin, le Comité national constate que c’est à la veille de sa conférence de presse inaugurale que l’Elysée allume son contre-feu. L’appel du Comité national doit plus que jamais être relayé au plus près des usagers et des citoyens. Cette réaction défensive conforte les postiers à se mobiliser encore davantage par la grève le 23 septembre.

Les organisations syndicales, politiques et associatives signataires affirment que le service public postal appartient à tous les citoyens, c’est pourquoi elles demandent l’organisation d’un vrai débat public permettant l’implication des citoyens.

Ils doivent pouvoir décider de l’avenir de La Poste par un référendum.

Sacrifiant l’intérêt général à l’aventure spéculative, le Gouvernement soutient le projet, annoncé brutalement début juillet, de transformation de La Poste en société anonyme et d’ouverture de son capital.

Quand on regarde ce qui s’est déjà passé en France, notamment avec France Télécom, EDF et GDF, ainsi qu’à l’étranger, cela s’appelle une privatisation. Nous la refusons !

Il s’agit d’une offensive sans précédent contre « le noyau dur du service public ». C’est une attaque contre un symbole cher à l’ensemble de la population. C’est une attaque contre une réalité vécue, celle d’un service ouvert à tous, efficace, garant de proximité et jouant un rôle social essentiel.

Que deviendraient les plus fragiles ou les plus isolés de nos concitoyens en cas de banalisation de La Banque Postale, de réduction de tournées de facteurs, de fermeture massive de bureaux de poste ?

L’ensemble des organisations syndicales, politiques et associatives signataires :

- entendent s’opposer résolument à la privatisation de La Poste. La mobilisation de toutes et de tous doit contraindre le Gouvernement à y renoncer.
- exigent que le service public soit maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l’ensemble du territoire.

La Poste ne doit pas être une entreprise comme les autres. Sa vocation première, sa raison d'être c'est le service public.

La Poste est un « service public national » qui est « la propriété de la collectivité », selon le préambule de la Constitution.

Ce même texte définit l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction d'origine ni de religion. Pour tous et partout, le droit à la communication, le droit à l'adresse, le droit au compte et l'accessibilité bancaire doivent figurer au premier rang des missions de La Poste.

Il est impensable que l'on puisse décider de son avenir, de la transformer radicalement sans consulter ses véritables propriétaires, les citoyens !

Sur ce sujet vital, la réflexion et la décision ne peuvent être réservées à tel ou tel cercle, aussi avisé qu'il se prétende.

Il est légitime que la population, élargissant ainsi les nécessaires mobilisations des postières et des postiers, puisse débattre largement et s'exprimer directement. Si la démocratie c'est la liberté de choisir, encore faut-il que le choix soit possible. Il est juste que les citoyens, propriétaires et usagers de La Poste, les élus locaux et le monde associatif et bien sûr les postières et les postiers et leurs syndicats puissent défendre leur conception du service public. Ils sont, au-delà de la critique, à même de proposer une voie alternative à celle qu'on cherche à leur imposer au nom d'une prétendue fatalité.

D'autant que, partout en Europe et dans le monde, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois. L'article 11 de la Constitution révisée ouvre le droit d'initiative citoyenne. Les citoyens doivent pouvoir décider de l'avenir de La Poste par référendum.

C'est pourquoi nous créons le Comité national de mobilisation contre la privatisation de La Poste, pour l'ouverture d'un débat public et un référendum sur le service public postal. Ce Comité est constitué des représentants des organisations syndicales, politiques et associatives déjà signataires et à venir. Il appelle à créer dans tout le pays des comités locaux, ayant pour but de rassembler toutes celles et tous ceux qui souhaitent atteindre ces objectifs.

Rédigé le lundi 15 septembre 2008

Premiers signataires :

CFTC PTT, Confédération CFTC, CGT FAPT, CGT Finances, Confédération CGT, FO Communication, Confédération FO, Sud PTT, FSU, Solidaires, Forces Militantes, LCR, MARS Gauche Républicaine, MJS, MRC, PCF, PS, Les Verts, Les Alternatifs, Alternative Libertaire, Association FO Consommateurs, ATTAC, Convergence (Collectifs de Défense et de développement des services publics), CN des Collectifs Unitaires pour une Alternative au Libéralisme, DAL, PRS, Fondation Copernic, INDECOSA CGT, Initiative pour un Autre Monde, Marches Européennes, MPEP, Réseau Européen des Missions Publiques, Résistance Sociale, UFAL, ANECR, MJCF, Délégation Française de la GUE (Gauche Unie Européenne).